

## Des routes migratoires aux rues marchandes

Vendeurs de rue syriens à Beyrouth

**Emmanuelle Durand**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3986>

DOI : ERREUR PDO dans /localdata/www-bin/Core/Core/Db/Db.class.php L.34 : SQLSTATE[HY000]

[2006] MySQL server has gone away

ISSN : 2262-3353

### Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2017

Pagination : 125-134

ISBN : 978-2-919040-39-1

ISSN : 1142-852X

### Référence électronique

Emmanuelle Durand, « Des routes migratoires aux rues marchandes », *Hommes & migrations* [En ligne], 1319 | 2017, mis en ligne le 01 octobre 2020, consulté le 08 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3986> ; DOI : [https://doi.org/ERREUR PDO dans /localdata/www-bin/Core/Core/Db/Db.class.php L.34 : SQLSTATE\[HY000\] \[2006\] MySQL server has gone away](https://doi.org/ERREUR PDO dans /localdata/www-bin/Core/Core/Db/Db.class.php L.34 : SQLSTATE[HY000] [2006] MySQL server has gone away)

# DES ROUTES MIGRATOIRES AUX RUES MARCHANDES

## VENDEURS DE RUE SYRIENS À BEYROUTH

Par EMMANUELLE DURAND, doctorante en anthropologie, École des hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris), Institut Interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, laboratoire Anthropologie, urbanités et mondialisations (IIAC-LAUM).

Beyrouth constitue une ville refuge pour plusieurs centaines de milliers de réfugiés syriens fuyant la guerre dans leur pays. Cependant, depuis 2014, l'accès au travail et au logement leur est rendu difficile au Liban. La précarisation de leurs conditions de vie conduit les Syriens à résider dans les marges péri-urbaines et à se replier dans le secteur informel. Leurs trajectoires dans le tissu social et urbain beyrouthin sont liées à la pratique du commerce ambulant. L'observation de leurs stratégies spatiales, commerciales et sociales révèle des expériences de la ville qui alternent entre la visibilité nécessaire à leurs activités et la gestion prudente de leur vulnérabilité.



« Ils [les migrants] font tous l'expérience des multiples facettes de la ville, du langage des lieux. Certains de ces lieux sont visibles et lisibles ; il y a des proximités à éviter et vite repérées où l'on ne s'aventure que rarement et souvent par obligation, des lieux où l'on sent vite qu'ils n'ont rien d'accueillants ; d'autres se découvrent plus faciles d'accès, plus rassurants parce que propices à l'anonymat. » Marie-Antoinette Hily<sup>1</sup>.

Alors que Londres a les yeux rivés sur Calais et que Paris surveille Vintimille, Beyrouth accueille près de 30 % du million de Syriens ayant officiellement

trouvé un abri au Liban<sup>2</sup>. La capitale constitue, ainsi, le deuxième pôle d'accueil libanais, après la Bekaa. Si certains Syriens poursuivent leur route, d'autres font le choix de l'attente chez le voisin, souvent indéterminée, dans l'espoir du retour. Désormais, au Liban, une personne sur quatre est un réfugié syrien.

Il serait pourtant imprécis autant qu'inexact de réduire leur présence au Liban au seul prisme de la crise humanitaire qui depuis 2011 déchire et vide villes et villages syriens. C'est pourquoi il est nécessaire d'inscrire cette lecture dans le temps long des

1. Marie-Antoinette Hily, in Kamel Dorai, Nicolas Puig, *L'urbanité des marges. Migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012. 2. 1 017 433 réfugiés syriens se trouvaient au Liban au 30 septembre 2016, parmi lesquels 287 61 vivent à Beyrouth. Source UNHCR.

migrations. En effet, il est estimé que 400 000 à 600 000 Syriens travaillaient au Liban dans les années 1990<sup>3</sup>. Malgré leur nombre, ces travailleurs étaient alors « *curieusement invisibles*<sup>4</sup> ». « *Ils sont partout* » nous souffle ce chauffeur de taxi qui, depuis Basta, nous conduit en direction de Geitawi. Pourtant, malgré cette présence considérable autant qu'ancienne, peu de traces ou d'insignifiantes empreintes marquent durablement l'espace urbain et son bâti.

Cet article s'intéresse aux modalités de présence alternative des Syriens à Beyrouth car « *c'est à partir du corps que se perçoit et se vit l'espace, et qu'il se produit*<sup>5</sup> ». Autrement dit, nous faisons le pari d'une alliance des études urbaines et migratoires pour se

porter sur la présence syrienne au Liban, qui l'appréhende en termes de « défi », voire de « péril », pour révéler les « faiblesses » du Liban. Les enquêtes ethnographiques réalisées au cours de l'année 2015 éclairent les insertions

urbaines des réfugiés syriens à Beyrouth par le prisme de leurs logiques commerciales ambulantes. L'étude morphologique et matérielle de la rue est délaissée pour celle de son occupation et des initiatives de ceux qui la font.

Nous questionnons les ruptures et continuités des expériences syriennes au Liban, au sens que John Dewey confère à la notion d'« expérience<sup>6</sup> », à savoir une relation entre un subir, dicté par des conditions extérieures, et un agir, permis par des dispositions intérieures. L'exploration des relations entre le commerçant ambulant syrien, son corps et la place qu'il occupe dans un espace questionne plus particulièrement les « *régimes de visibilité*<sup>7</sup> ». La notion de (in)visibilité apparaît pertinente en ce qu'elle s'applique

à des groupes qui, évaluant un voir et un être vu, mettent en place des tactiques pour se rendre visibles et/ou se dissimuler.

Le récit urbain de la ville de Beyrouth et les dynamiques qui la façonnent sont souvent saisis au prisme d'un urbanisme qualifié de « non-maîtrisé ». Les frontières communautaires et sociales apparaissent comme de véritables clefs de lecture des pratiques urbaines beyrouthines. Ces dernières sont guidées par des seuils matériels et symboliques, hérités de la ligne verte de démarcation Est/Ouest d'un Beyrouth divisé par la guerre civile libanaise (1975-1990). L'état de tension permanent, favorisé en partie par le conflit syrien voisin, vient alimenter cette « *territorialisation des appartenances*<sup>8</sup> ». Le relevé des situations d'interactions quotidiennes des citoyens ordinaires dans des espaces urbains définis nous permet de rendre compte du récit urbain beyrouthin d'une manière privilégiée. Ce dernier sera ainsi saisi par le prisme de ses places marchandes, « *espaces publics par excellence* » en ce qu'elles manifestent « *une pluralité ethnique et religieuse pacifiée à l'ombre du négoce*<sup>9</sup> ».

Le terme « réfugié » est ici employé au sens large, et non au sens légal tel que défini par la Convention de Genève de 1951<sup>10</sup> dont le Liban n'est pas signataire. Par « réfugiés syriens », nous faisons référence aux personnes ayant quitté la Syrie pour des raisons de sécurité ou de survie. Par ailleurs, les termes « vendeur de rue » et « commerçant ambulant » sont indistinctement utilisés. Nous croyons que deux écueils sont, toutefois, à éviter : la distorsion et la généralisation déraisonnable. Par souci de commodité dans l'écriture et de clarté de l'énonciation, nous faisons référence aux « réfugiés syriens » et aux « commerçants ambulants syriens ». Nous soulignons que, loin d'épuiser le réel, cette étude qualitative est le résultat d'un regard sur des rencontres en des espaces en un temps précis.

L'exploration des relations entre le commerçant ambulant syrien, son corps et la place qu'il occupe dans un espace questionne plus particulièrement les « régimes de visibilité ».

3. John Chalcraft, *The invisible cage. Syrian migrant workers in Lebanon*, Stanford, Stanford University Press, 2008. 4. *Ibid.* 5. Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974. 6. John Dewey, *The Public and Its Problem*, New York, Holt, 1927. 7. Michel Lussault, Jacques Levy, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003. 8. Franck Mermier, *Récits de villes : d'Aden à Beyrouth*, Paris, Actes Sud, 2015. 9. Franck Mermier, « Souk et citoyenneté dans le monde arabe », in Jean-Luc Arnaud (dir.), *L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006. 10. Est réfugiée « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. » Convention de Genève de 1951 relative au statut de réfugié, article 1.

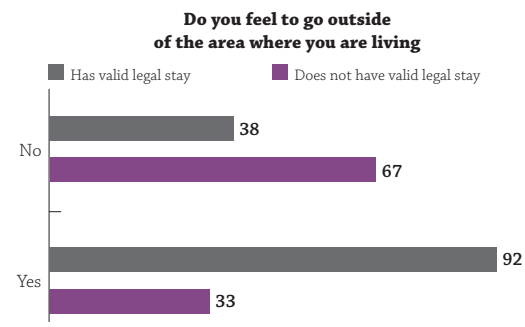
## Expériences syriennes au Liban : de l'ouvrier au réfugié

Fin 2014, le cadre juridique régulant la présence syrienne au Liban passe d'un régime préférentiel à un régime discriminatoire, leur rendant difficile l'accès au marché du travail, au logement ainsi qu'à l'éducation<sup>11</sup>. Leur usage de l'espace public fait également l'objet de restrictions et de mesures discriminatoires : certaines municipalités mettent en place un couvre-feu à leur égard. Leurs pratiques urbaines et mobilités quotidiennes apparaissent ainsi contraintes.

Les Syriens ayant trouvé refuge au Liban subissent une précarisation de leurs conditions de vie : la baisse des ressources financières s'accompagne d'une hausse du coût de la vie. Marquées par le « syndrome palestinien », les autorités libanaises rejettent l'option de l'établissement de camps pour accueillir les populations syriennes. Ces dernières sont ainsi contraintes de trouver un abri par leurs propres moyens, situé pour la plupart dans les « espaces écarts<sup>12</sup> » des quartiers sud de la capitale. Les camps palestiniens constituent néanmoins d'importants territoires d'accueil des populations syriennes, témoignant de formes de cohabitation inédites<sup>13</sup>. Les logiques résidentielles sont révélatrices, autant que créatrices, de socialités et de formes de solidarité. S'il constitue un élément déterminant, le facteur financier ne doit pas dissimuler le facteur social qu'illustrent les phénomènes de regroupement qui s'opèrent autour de proximités familiales, communautaires ou encore religieuses. « *L'urbanité des marges*<sup>14</sup> » des réfugiés syriens au Liban se caractérise par des formes plurielles de mise à l'écart. À la fragilité juridico-économique s'ajoute une précarité sociale, nourrie par l'historique des relations syro-libanaises.

11. La circulaire du 31 décembre 2014 réforme le régime juridique libanais applicable aux ressortissants syriens jusqu'alors largement favorable en raison du fait qu'ils représentaient une main-d'œuvre indispensable et bon marché pour la reconstruction du pays, au sortir de la guerre civile (1975-1990). 12. Nicolas Puig, Kamel Dorai, « Insertions urbaines et espaces relationnels des migrants et réfugiés au Proche-Orient », in Kamel Dorai, Nicolas Puig (dir.) *L'urbanité des marges. Migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Tétraèdre, 2012, pp. 11-25. 13. Caroline Abou Zaki, « Les Réfugiés de Syrie dans le camp de Chatila : conflits de légitimité et solidarités entre « nouveaux » et « anciens » réfugiés », in *Confluences Méditerranées*, vol. 1 n° 92, 2015, pp. 49-59. 14. Nicolas Puig, Kamel Dorai, *op. cit.* 15. Les prénoms des enquêtés ont été modifiés. 16. Traduction de l'auteur. 17. Michel De Certeau, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 2005 [1990].

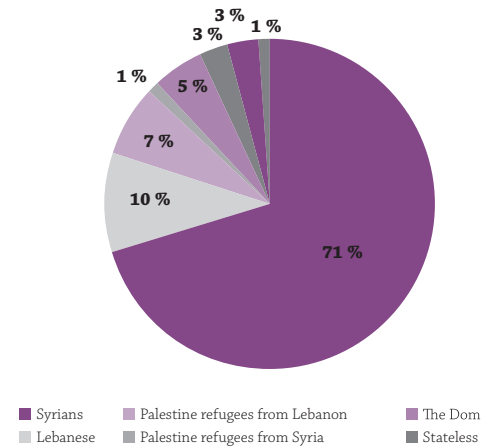
/// Figure 1. Pourcentage de réfugiés interviewés, avec ou sans statut légal, qui se sentent libres ou non de sortir de leur espace résidentiel.



Source : International Rescue Committee et Norwegian Refugee Council, « Legal status of refugees from Syria: challenges and consequences of maintaining legal stay in Beirut and Mount Lebanon », 2015.

En vertu de la circulaire du 31 décembre 2014, les ressortissants syriens s'engagent à ne pas travailler afin de régulariser leur situation. Le secteur informel, notamment le commerce ambulante, apparaît comme une solution leur permettant de générer des revenus (*coping strategy*). Hamza<sup>15</sup>, 13 ans, que nous croisons régulièrement place Sassine, nous indique qu'il vend des friandises dans la rue pour aider ses parents qui ne sont pas autorisés à travailler : « *Les enfants ont moins de risque de se faire arrêter par la police*<sup>16</sup>. » Ces initiatives renvoient à des formes de recomposition familiale en exil et de « *réinvention du quotidien*<sup>17</sup> », liées à la nouvelle économie de la survie. L'inscription de jeunes vendeurs de rue dans le paysage urbain est révélatrice d'un arbitrage des contraintes. Néanmoins, nous ne négligeons pas la dimension culturelle du commerce de rue, pratique urbaine ancienne et répandue au Levant que l'afflux de populations syriennes a contribué à rendre plus visible.

/// Figure 2. Origines des enfants de rue (Street Based Children, SBC).



Source : Unicef, Organisation internationale du travail (OIT), Save The Children, ministère libanais du Travail, « Children living and working on the streets in Lebanon: profile and magnitude », 2015.

À cette mise en visibilité vient s'ajouter un phénomène de dépréciation de l'image d'une activité traditionnelle. Le rapport que le citoyen entretient avec le vendeur de rue est rarement neutre : il relève de la méfiance (informateur) ou de l'apitoiement (pauvreté). Face à cela, certains « anciens » vendeurs de rue mettent en place des stratégies, plus ou moins visibles, d'authenticité ou de revendication nationale. Les conversations avec des vendeurs de *kaak*<sup>18</sup> et de fruits-légumes révèlent l'hostilité de quelques-uns à l'égard des Syriens. Parmi ceux rencontrés, d'aucuns étaient syriens : la grande majorité se revendique libanais, quelques autres, plus rares, égyptiens. L'un d'entre eux insiste pour nous montrer sa pièce d'identité libanaise, détail révélateur d'une revendication nationale.

## Des marges au cœur : au-delà des frontières urbaines

Si les pratiques urbaines des Syriens à Beyrouth témoignent de formes de relégation spatiale et de mobilités restreintes, les logiques commerciales ambulantes déconstruisent l'idée selon laquelle la mobilité forcée conduit nécessairement à l'immobilité contrainte. Leurs trajectoires urbaines mettent en lumière leurs connaissances de la ville et leur capacité à transcender les seuils matériels, sociaux et mentaux établis. S'intéresser à leurs dynamiques spatiales invite à traverser la ville de part en part : des espaces de relégation où ils résident aux rues marchandes où ils travaillent.

Comme l'évoquent Marie-Antoinette Hily et Emmanuel Ma Mung à propos des migrants, les Syriens à Beyrouth « ne sont pas des objets inertes traversant des espaces neutres et indifférents<sup>19</sup> ». Les vendeurs de rue témoignent d'une connaissance du « langage des lieux<sup>20</sup> », de savoir-faire et de savoir-circuler qu'illustre l'imbrication des lieux de résidence, périphériques, et des places marchandes, centrales. Ce sont moins les logiques de proximité spatiale que les logiques de rentabilité qui guident le commerçant dans son expérience de la ville. La distance qui sépare l'espace résidentiel de l'espace commercial se mesure à diverses échelles : la ville (vivre à Sabra, travailler à Hamra), le pays (habiter Tripoli, vendre à Beyrouth), voire l'aire régionale (partager son temps entre le Liban, espace de travail, et la Turquie, espace de repos).

Par son statut de ville capitale et son effervescence, Beyrouth constitue l'épicentre de ce phénomène : 58 % des enfants vendeurs de rue prennent place dans le Grand Beyrouth<sup>21</sup>. Tripoli et Saïda, villes moyennes où nos enquêtés attestent d'une présence policière moins menaçante, sont

18. Pain libanais au sésame. 19. Marie-Antoinette Hily, Emmanuel Ma Mung, « Catégories et lieux des circulations migratoires », in *Cahiers de la MIRE*, n° 16, 2003. 20. Marie-Antoinette Hily, in Kamel Dorai, Nicolas Puig, *op. cit.*, p. 238.

21. Unicef, ILO, Save The Children, Lebanese Ministry of Labor, « Children living and working on the streets in Lebanon: profile and magnitude », 2015, p. 16.

paradoxalement moins investies en raison de leur manque de rentabilité.

Les récits urbains de Nassim, Mohamed et Tala illustrent ces choix. Ayant fui Idleb avec son père, Nassim réside à Tripoli où il vend des chewing-gums dans la rue avec une amie d'Alep. Face à l'hostilité qu'illustrent les violences physiques et verbales qu'ils nous évoquent (« *les gens crient et frappent* ») ainsi qu'à la difficulté de vendre, il rejoint la banlieue nord de Beyrouth, Jounieh, pour y vendre des roses. Mohamed, rencontré dans les ruines de Saïda, nous confie du haut de ses 9 ans préférer travailler à Beyrouth où il gagne plus. Enfin, déambulant entre les automobilistes de la Corniche al Mazraa, Tala, la quarantaine, « *descend de la Bekaa* » chaque lundi et jeudi à Beyrouth pour y vendre des tickets de loto.

## Lire la ville et prendre place

Pris entre un impératif financier et des risques liés à sa vulnérabilité, le commerçant ambulant procède à un ajustement de sa visibilité : il met en œuvre des stratégies de présentation de soi ou, au contraire, d'évitement. Par définition lieu de rencontres et de passages, la rue est l'espace de la lenteur. Les lieux d'arrêt constituent des lieux où s'immobilisent temporairement les ambulants pour mieux s'exposer à la mobilité des autres. Notre étude se focalise sur trois localités : la place Sassine, la rue commerçante d'Hamra et le carrefour de Dawra. Nous les définissons en termes de cadre urbain, de flux, d'activités commerciales et de présence ambulante pour mieux esquisser les dynamiques ambulantes qui s'y jouent.

Au cœur du quartier d'Achrafieh, la place Sassine constitue une centralité urbaine de haute visibilité à l'échelle de la ville. Elle est un carrefour pour les automobilistes. Leurs flux y sont ralentis aux abords des feux de circulations. Située aux abords de quartiers résidentiels, de nombreux établissements bancaires et du centre commercial ABC, elle est traversée par des trajectoires piétonnes régulières. En outre, les cafés et restaurants en font un espace-fenêtre qu'investissent les cireurs

de chaussures. Trois familles syriennes occupent régulièrement les étroits trottoirs qu'ils partagent avec les commerçants établis. Depuis l'été 2014, un « kiosque » est sorti de terre aux pieds du chantier d'un immeuble en construction. Tenu par des Libanais et des Syriens, le « kiosque » assure la gestion du parking attenant au chantier. Il est le repère des vendeurs ambulants, âgés de 9 à 15 ans, qui occupent régulièrement cet espace urbain.

Située en banlieue est de Beyrouth, Dawra est le nœud circulaire à partir duquel il est possible de rejoindre le nord du pays, jusqu'en Syrie. Le carrefour jouit du dynamisme insufflé par sa proximité spatiale avec le quartier arménien de Bourj Hammoud : il regroupe une multitude de commerçants offrant des marchandises majoritairement alimentaires et de petit textile. Dawra est une place marchande plus populaire au sein de laquelle les vendeurs ambulants se partagent les voies de circulation avec les bus en partance pour le Nord. Les trajectoires quotidiennes des employés des chantiers et garages environnants embrassent les flux piétonniers du marché de Bourj Hammoud.

Enfin, la rue commerçante d'Hamra dessert des voies perpendiculaires menant à l'Université américaine de Beyrouth (AUB) ainsi qu'à des lieux de cultes dont les seuils sont occupés par les mendiants. L'aménagement urbain permet, par l'aération de ses trottoirs, aux ambulants de parcourir la rue de terrasses en terrasses. Elles constituent des lieux privilégiés d'arrêt d'une rue en mouvements. Âgés de 14 à 18 ans, quelques dix cousins originaires de Deraa en Syrie investissent régulièrement la rue pour y cirer les chaussures des passants.

## Épouser les rythmes urbains : du rituel à l'inhabituel

Le commerçant ambulant s'accommode des espaces urbains qu'il investit pour mieux en embrasser les rythmes. Comme le précise Alain Tarrus, « *le temps est l'outil privilégié de lecture des ordonnancements spatiaux, de la consistance et des traces des échanges humains (...)* ; il donne sens à la manifestation spatialisée des identités sociales, il est le lieu

Étal d'un vendeur de rue (petit textile) dans le quartier de Basta al-tahta, à Beyrouth (Liban). Photo Emmanuelle Durand, 2015. © EMMANUELLE DURAND.

*de l'interaction*<sup>22</sup> ». Certains s'inscrivent dans des temporalités quotidiennes à l'instar des cireurs d'Hamra qui arrivent en bus depuis Sabra à 7h le matin pour, vers 17h, laisser place aux vendeurs de fleurs. Parfois-même, ce sont eux qui troquent leur boîte de cirage contre des fleurs. Les logiques sont semblables place Sassine où les plus jeunes vendent ou mendient, pendant que leurs aînés supervisent en veillant au réapprovisionnement en barres chocolatées, chewing-gums, colliers de fleurs et triangles de signalisation. Parallèlement, c'est au petit matin que deux adolescents de Mar Elias rejoignent la sortie de Sporting Club<sup>23</sup> pour y proposer des fleurs à la jeunesse dont la nuit s'achève.

D'autres encore adoptent des rythmes hebdomadaires.

Cette lecture est pertinente à Dawra où le dynamisme des activités marchandes ambulantes s'articule au marché attendant de Bourj Hammoud, organisé le week-end. Si quelques-uns des vendeurs de rue syriens occupent cet espace urbain de manière régulière, d'autres ne s'y rendent que le week-end. Les trottoirs sont investis par les commerçants établis de la rue d'Arménie mais aussi par des vendeurs à la sauvette proposant des produits « ethniques » (drapeaux, épices). De Bourj Hammoud à Dawra, l'offre commerciale change de visage pour devenir informelle, sans rupture dans le tissu urbain.

22. Alain Tarrus, « Économies souterraines. Comptoir maghrébin de Marseille », in Alain Tarrus (dir.), *Arabes de France dans l'économie souterraine mondiale*, Paris, éd. de l'Aube, 1995, p. 11. 23. Le Sporting Club est une boîte de nuit de Beyrouth, située sur le front de mer.

Sur le seuil des cafés et des épiceries, les ambulants syriens prennent place pour y exposer sous-vêtements masculins, protections de passeport et friandises. D'autres, à l'instar d'Abdallah, un vieil homme libanais, déserte les rues de Dawra le week-end. Du lundi au samedi, il s'installe au croisement de deux rues où il vend thé et café. Il investit cet espace urbain demandeur d'une offre commerciale « sur le pouce », en semaine. Dans une même logique, nous rencontrons un groupe d'enfants syriens résidant à Tripoli, qui, chaque fin de semaine, se rendent à Beyrouth pour y retrouver les trottoirs des rues animées de Mar Mikhaïl, ancien quartier d'artisans devenu un haut lieu de la vie nocturne. Ils nous expliquent gagner beaucoup plus qu'à Tripoli où, *de facto*, ils travaillent moins. Quelques nuits par semaine, la rue, espace de passages et de revenus financiers, se fait refuge précaire. Les immeubles à l'abandon et les ponts offrent autant d'abris pour y trouver le sommeil.

Les logiques commerciales ambulantes des Syriens à Beyrouth s'inscrivent également dans des temporalités plus inhabituelles, révélatrices des savoirs de nos enquêtés. En 2015, le ministre de l'Intérieur libanais identifie la sécurité routière comme enjeu prioritaire. Dans cette logique, la loi 234 entre en application en avril 2015. Quelques vendeurs ambulants syriens saisissent cette opportunité pour investir un nouvel espace marchand. Aux abords des grandes artères de circulation, ils proposent des triangles de signalisation routière. Notre terrain d'enquête coïncide, par ailleurs, avec la période du Ramadan durant laquelle une évolution des pratiques est perceptible : la présence des mendiants aux abords des mosquées du centre-ville s'accroît tandis que les vendeurs de rue syriens de la place Sassine s'éclipsent temporairement. Dans le quartier de Gemmayze, un jeune homsiotte occupe le trottoir de l'église Saint-Antoine où il vend des pâtisseries orientales. Il s'installe dans une triple temporalité : événementielle (le Ramadan), hebdomadaire (le vendredi) et quotidienne (à la nuit tombée).

## Une « lutte des places » : la fabrique de l'urbanité au quotidien

Les places marchandes étudiées témoignent de situations de coprésence, au sens d'un regroupement d'un ensemble de gens dans une même unité de temps et de lieu<sup>24</sup>. Nos localités d'étude sont partagées entre les vendeurs de rue syriens, libanais, palestiniens, égyptiens, sud-asiatiques, mais également avec les commerçants établis, les citadins, les forces de l'ordre et les volontaires d'ONG. Ce corps à corps urbain produit frottements et affrontements. La présence commune façonne ainsi de nouvelles sociabilités, révélatrices de la fabrique de l'altérité et vectrices de transformation des villes. Ces marges en partage posent la question des dynamiques interactionnelles concurrentielles et/ou complémentaires qui s'instaurent, se négocient et se jouent entre eux.

Si la lecture en termes d'événement offre un précieux éclairage des logiques commerciales ambulantes développées par nos enquêtés, celle-ci ne doit pas négliger l'influence de la vulnérabilité et des stratégies d'évitement déployées pour y faire face. En vertu de la loi 422/2002 relative aux mineurs à risques et/ou en conflit avec la loi, les mineurs pratiquant la vente de rue sont susceptibles de faire l'objet d'une interpellation. Il s'agit de ne pas (trop) s'exposer aux forces de l'ordre et aux citadins hostiles, tout en restant suffisamment visible. La géographie de la vente de rue syrienne à Beyrouth suit ainsi la géographie de la présence policière. Le quartier d'Hamra est identifié par l'opinion publique comme étant un lieu particulièrement investi par les vendeurs de rue syriens. Nous constatons qu'à mesure que la présence policière s'y étend, celle des ambulants tend à se dissiper au profit d'autres quartiers. Les histoires d'espaces de nos enquêtés témoignent de ce phénomène qui, dans une démarche réflexive, nous conduit à souligner la sensibilité d'une enquête ethnographique sur les

24. Erving Goffman, *La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, éd. de Minuit, 1973.



commerçants ambulants. En effet, notre mise en visibilité dans l'espace public avec les enquêtés peut les vulnérabiliser. C'est la raison pour laquelle notre dispositif d'enquête a évolué au cours du terrain pour privilégier l'interaction hors-la-rue<sup>25</sup>.

Parmi les acteurs en présence sur la scène urbaine, nous focalisons notre attention sur les commerçants établis. Par « commerce établi », nous entendons tout dispositif commercial inscrit dans le bâti : épicerie, boutique, restaurants et cafés. L'occupation d'une portion d'espace par un vendeur de rue relève davantage d'une opportunité commerciale ou d'une

facilité d'ancrage permise par l'urbanisme et le mobilier urbain, que d'une réelle négociation avec les commerçants environnants. Ces derniers indiquent ne pas être dérangés par les vendeurs de rue « s'ils sont polis ». L'accord entre établis et ambulants est ainsi tacite. Les vendeurs de rue s'installent, ou déambulent dans des emplacements économiquement oppor-

tuns. Les cireurs prennent place à proximité de banques, de lieux de travail, de cafés mais aussi sur de larges trottoirs où l'arrêt d'un éventuel client ne viendra pas saturer la circulation piétonnière. Les terrasses des cafés sont quant à elles prisées par les vendeurs de friandises, de tickets loto mais aussi par les mendiants pour qui elles regroupent, dans l'immobilité, de potentiels clients. Ils occupent, en outre, des recoins d'immeubles, des marches et des bancs, des ponts où ils trouvent un abri du soleil ou de la pluie, des pas de porte de magasins fermés, des interstices entre deux commerces établis.

Il convient, en revanche, de souligner la particularité de la relation entre ambulants et garçons de café. Rares sont ceux qui autorisent les vendeurs ambulants à pénétrer l'enceinte des établissements : seul l'accès aux terrasses est toléré. En présence de vendeurs de rue, les commerçants sont

très attentifs aux réactions de leur clientèle, n'hésitant pas à déloger le vendeur si le seuil de tolérance semble atteint. Au contraire, si un échange se crée entre le client et le vendeur, le garçon de café ne sourcille pas : le client est roi. Nous en faisons l'expérience à de nombreuses reprises : ce qui n'est d'ailleurs pas sans souligner l'intérêt de l'occupation des terrasses dans notre dispositif d'enquête.

## Fabrique de l'altérité et formes de solidarité

La vente ambulante est fréquemment associée à une fourmilière. Les cousins d'Hamra et les frères de Sassine témoignent d'une organisation en réseau autour de liens familiaux. Pour d'autres, la vente de rue s'avère être une expérience individuelle : c'est sur eux que notre attention se porte plus particulièrement. Initialement isolés, ils parviennent à créer, développer et bénéficier de formes de solidarité, résultats de jeux sociaux avec les autres vendeurs de rue, les commerçants établis mais aussi les citoyens.

Force est de constater que les situations observées de coprésence témoignent de formes plurielles de solidarité qui lient les groupes ambulants, établis et citoyens. Et Vincent Geisser de souligner « *[la crise syrienne] a révélé de manière insoupçonnée les extraordinaires ressorts de solidarité et d'entraide de la société libanaise "en dehors" de l'État, comme si les citoyens ordinaires, par lassitude ou par résignation, s'étaient habitués à fonctionner sans lui*<sup>26</sup> ». De l'approvisionnement de la marchandise à l'approvisionnement des places marchandes, nous suivons les pas de nos enquêtés pour révéler les stratégies individuelles et collectives déployées.

Au nom de logiques commerciales, les corps relient les marges au cœur, un cœur où se créent et se développent des formes de solidarités. Originaire de Homs, Nassim aidait occasionnellement son père à l'épicerie avant de rejoindre Damas où il fait ses

La maîtrise de l'espace urbain permet au commerçant ambulant d'être une personne-ressource pour les citoyens qui le sollicitent pour demander leur chemin, par exemple. Inversement, le citoyen permet au vendeur de rue de démultiplier ses opportunités financières.

25. Nous avons mené une série d'ateliers de cartographie participative, dans les locaux de l'association Home of Hope, auprès d'anciens vendeurs de rue syriens mineurs ayant fait l'objet d'une interpellation et ayant été recueillis par l'association. 26. Vincent Geisser, « La question des réfugiés syriens au Liban : le réveil des fantômes du passé », in *Confluences Méditerranée*, vol. 4, n° 87, 2013, pp. 67-84.



### /// Carte 1. Les trajectoires libanaises de Nassim.

Carte des trajectoires libanaises de Nassim (12 ans), de Jounié à Beyrouth, en passant par Tripoli.

premiers pas dans la vente ambulante par le biais d'un ami pharmacien de son père qu'il soutient dans la livraison de médicaments. À son arrivée au Liban, il pratique le commerce de rue successivement à Tripoli et à Jounieh sous l'aile d'un fleuriste égyptien. Son insertion dans le commerce ambulante témoigne d'une fabrique des solidarités dans l'altérité. Cette fabrique repose sur des liens créés par l'intermédiaire de son père auprès d'un ami (le pharmacien) ou de commerçant quelconque (le fleuriste). En outre, il apparaît que les dynamiques d'approvisionnement relèvent davantage de logiques financières (au moins cher) que de proximités socio-spatiales (au plus familier et au plus proche). Nombre de cireurs rencontrés se procurent leur matériel, place Cola, auprès d'un Libanais bon marché (15 dollars la boîte de cirage).

Une fois un espace urbain investi, il convient de s'y maintenir, autrement dit de s'y inscrire dans le temps. Pour ce faire, le vendeur de rue doit relever un double défi. Celui, d'une part, de l'approbation

implicite des acteurs de l'environnement qu'il occupe. D'autre part, celui de l'insertion au sein d'un univers commerçant ambulant déjà présent, le cas échéant. Le partage d'un espace de coprésence crée des socialités que le temps lie et consolide jusqu'à faire naître des formes de solidarité. À Hamra, aux abords de Costa Coffee, les cireurs partagent le trottoir avec les taxis qui apostrophent d'éventuels voyageurs. Des relevés sonores témoigneraient, à eux-seuls, de leur commune présence. Devenus familiers, ils se saluent et se charrient. S'en suivent des socialités privilégiées et des formes de solidarités plurielles. Fort de ses connaissances de l'espace, le vendeur de rue saisit des fenêtres d'opportunité pour compléter son activité et ses revenus. Se mettent en place des échanges de bons procédés : don de bouteilles d'eau, contre-don de ramassage des déchets.

Des formes plus profondes de solidarité peuvent s'établir à l'instar de cet épicier de Mar Mikhaïl qui fournit à un jeune Syrien, sur la base d'un crédit de 10 000 livres libanaises<sup>27</sup>, des barres chocolatées destinées à être revendues. L'accord entre les deux parties repose sur le fait que si le l'enfant perçoit une somme supérieure aux 10 000 livres libanaises par la revente des produits gratuitement fournis, il remet l'excédent à l'épicier. D'autres vendeurs de rue bénéficient avec le temps d'une promotion : Haitham que nous rencontrons dans une épicerie d'Hamra travaillait auparavant dans la rue. La maîtrise de l'espace urbain permet au commerçant ambulant d'être une personne-ressource pour les citadins qui le sollicitent pour demander leur chemin, par exemple. Inversement, le citadin permet au vendeur de rue de démultiplier ses opportunités financières. Constatant qu'une femme éprouve des difficultés à faire fonctionner l'horodateur, un cireur se dirige vers elle : après quelques mots échangés, il court en direction d'un autre horodateur avant de revenir vers la jeune femme, le ticket de stationnement à la main. La femme le remercie de quelques pièces.

27. Soit l'équivalent de 5 euros.

En ce qui concerne le second défi, soulignons le poids du groupe quand il s'agit de pénétrer la sphère de l'informel. Un travailleur social pour International Rescue Committee (IRC) évoque la difficulté, pour un nouvel arrivant, de pénétrer l'univers de Mar Mikhaïl s'il n'est pas de Deraa, « *même s'il est Syrien* ». En outre, travailler à plusieurs permet la mise en place de stratégies visant maximiser les revenus. Il peut s'agir, par exemple, de simuler une dispute avec un

**Le commerce ambulante comme mode de présence alternative des Syriens à Beyrouth vient révéler des situations cosmopolites, c'est-à-dire des expériences croisées de consommation et de mobilité intra-urbaine.**

autre vendeur de rue arguant que ce dernier a volé de l'argent au premier ou encore de s'accorder sur les produits proposés (les chewing-gums pour l'un, les fleurs pour l'autre) afin de ne pas « se concurrencer », nous confie deux enfants syriens à Mar Mikhaïl.

Le commerce ambulante comme mode de présence alternative des Syriens à Beyrouth vient révéler des situations cosmopolites, c'est-à-dire des expériences croisées de consommation et de mobilité intra-urbaine<sup>28</sup>. En effet, les trajectoires urbaines empruntées, les rythmes épousés et les formes de solidarité inventées éclairent une fabrique quotidienne de l'altérité et de l'urbanité propre aux migrants et aux réfugiés au Liban. En cela, ce papier met en lumière « *la capacité des places*

*marchandes à permettre à des individus de prendre place dans la ville et d'en être acteur*<sup>29</sup> » pour mieux se l'approprier, voire la transformer : émergence de nouvelles centralités marchandes, dépassement de seuils matériels, communautaires et symboliques, apparition d'une nouvelle offre commerciale, etc. Les places marchandes constituent des espaces de frottements et d'affrontements. Les multiples dynamiques commerciales qui s'y entrelacent en des cadences singulières regroupent facteurs d'attractivité mais également sources de nuisances. C'est la raison pour laquelle il nous apparaît pertinent de poursuivre l'analyse du lien qu'entretiennent ville et commerce au prisme des échanges marchands, ordinaires mais non moins anodins. Pour ce faire, c'est moins l'aménagement, entendu comme planification urbaine, que le ménagement (« prendre soin ») des espaces marchands qui retient ici notre intérêt. Nous suggérons d'associer les individus aux lieux et à aux objets dans leurs interactions mutuelles. Jusqu'alors notre focale se portait exclusivement sur les commerçants, ambulants et établis, nous proposons de l'étendre aux produits (leur nature, leur provenance, etc.) ainsi qu'aux clients et usagers des places marchandes pour davantage explorer ce que les places marchandes manifestent de la ville, de ses transformations, évolutions et rénovations. ■